



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 31 janvier 2017

16. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction –
décembre 2016

Document déposé : Rapport A-34-2690 en date du 16 janvier 2017 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du
commissaire Jean-Denis Dufort pour le mois de décembre 2016;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation
de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction du commissaire Jean-Denis Dufort
pour le mois de décembre 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport
déposé.

Je certifie que la présente résolution est une copie véritable
de la résolution 16 adoptée à la séance ordinaire du comité exécutif
du 31 janvier 2017 de la Commission scolaire de Montréal.

M^c France Pedneault
Secrétaire générale

FP/sb



**Commission
scolaire
de Montréal**

A 34-2690

**INSTANCE
CONCERNÉE :**

Comité exécutif

TITRE :

Remboursement des dépenses de fonction
(J-D Dufort)

UNITÉ :

Bureau de la présidence

DATE :

Le 16 janvier 2017

NOM DE L'AUTEURE :

Catherine Harel Bourdon

SIGNATURE :

**SIGNATURE
SERVICE :**

M^e France Pedneault

RÉSUMÉ :

Le présent rapport vise à obtenir du comité exécutif, conformément à l'article 6. 4. 1 du Règlement 2011-1, l'autorisation de la dépense de fonction de 28.00 \$

RÈGLEMENT 2011- 1 – ARTICLE 139. a) – AUTORISATION



**Commission
scolaire
de Montréal**

Information sur les frais
de fonctions et de civilités
des commissaires
2016-2017

A 34-2690

Date	Commissaires	Type de frais *	Type de dépenses *	Description	Montant
01-déc	J-D Dufort	16)b)ii	18)c	Capacité d'accueil - Frais de déplacement - taxi	28,00 \$
					28,00 \$

* Re: Politique sur les Frais de fonctions et de civilités P 2010-1